

**Règlement Trail de l'Arclusaz 3<sup>ème</sup> édition**  
**18 novembre 2018 à Saint Pierre d'Albigny (Gymnase du collège)**

**Parcours** : de 11/17/28 km composés de 10% de petites routes goudronnées et 90% de chemins. Parcours exigeants avec sentiers parfois à fort dénivelé. Les parcours sont matérialisés par de la rubalise et de la peinture éphémère.

**Ravitaillement** : 1 ravitaillement liquide/solide sur le 11 km, 2 sur le 17 km et le 28 km.

**Matériel obligatoire** : une réserve d'eau 0,5 L minimum par personne sur tous les parcours. Bâtons autorisés. En fonction des conditions météo, l'organisateur peut imposer en supplément une veste imperméable et de courir en long (bas+haut) sur le 28 km. L'organisateur communiquera à propos de cela sur son site internet quelques jours avant le départ. Le cani-cross n'est pas autorisé.

**Horaires** : retrait des dossards à partir de 7h30. Départ à 9h00 (28 km) / 9h30 (11km) / 10h30 (17km).

Retrait des dossards possible le samedi de 16h30 à 18h30 au gymnase du collège.

Heure limite pour l'arrivée : 15h30

**Assurance** : pour les licenciés UFOLEP, FFA, couverture par leur licence fédérale. Les non licenciés devront fournir un certificat médical, de moins d'un an au jour de la course, de non contre-indication à la pratique de **la course à pied en compétition** ou du sport (document conservé par l'organisation). Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile. Les participants non licenciés s'assurent personnellement pour les risques Responsabilités Individuelle Accident.

En participant, le concurrent renonce à tout recours en cas de défaillance physique ou psychique.

**Sécurité** : assurée par une équipe de secouristes agréée. Des signaleurs sont placés aux principaux carrefours.

Les concurrents se conforment aux règles du code de la route correspondant au statut de piéton.

Un parcours de repli sera proposé aux coureurs du parcours du 28 km en cas de météo défavorable (météo). Le parcours de repli mesure 26 km / 1400mD+.

Le coureur est le premier maillon de la sécurité et il se doit de respecter les consignes des signaleurs ou des secours. Il doit donner rapidement et correctement l'alerte s'il est témoin d'un accident ou s'il se perd ou se rend compte que d'autres coureurs sont perdus, **et il doit impérativement signaler à l'organisateur son abandon.**

**Respect de l'environnement** : La course se déroule Parc Naturel Régional des Bauges, tout comportement de nature à dégradé le milieu naturel (abandon de détrit, « coupe » de sentiers...) pourra entraîner la disqualification du coureur.

**Catégories:**

11km : ouvert aux coureurs nés en 2003 et avant.

17km : ouvert aux coureurs nés en 2001 et avant

28 km : ouvert aux coureurs nés en 1999 et avant

Une autorisation parentale est obligatoire pour les coureurs mineurs (moins de 18 ans).

Classement par catégorie Cadet/Junior/Espoir/Sénior/Master1/Master2

**Inscriptions** : La course est limitée à 285 dossards par circuit (pas de liste d'attente).

Formulaire d'inscription disponible sur le site web <http://www.trail-arclusaz.fr>, inscription en ligne **uniquement** avant le 11/11/2018 avec les documents obligatoires (licence ou certificat médical, chèque).

Tarif jusqu'au 11/11/2018 : 11 km = 10€ - 17 km = 15€ - 28 km = 20€

**Pour être validée, l'inscription doit être payée dans les 7 jours (paiement en ligne ou envoi de chèque).**

Inscription sur place possible, avec une majoration de 5€, dans la limite des dossards disponibles

Le tarif comprend : l'inscription à la course, le dossard, les ravitaillements en course et à l'arrivée.

Annulation de l'inscription possible jusqu'au 18/10/2018 (remboursement à 100%), retenue de 50% jusqu'au 11/11/2017. Pas de remboursement après le 11/11/2017 (mais possibilité d'échange de dossards)

**Remise des prix** : aux 3 premiers de classement scratch (homme et dame) + premier des catégories ci-dessus.

Podiums du 11km vers 11h, podiums du 17km et du 28km vers 13h30.

**Utilisation d'image** : En participant, le concurrent autorise les organisateurs, à utiliser, sur tout support, les images fixes ou audio visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître lors de sa participation.

**Challenge Strava** : Un challenge est mis en place récompensant le coureur le plus rapide sur une ascension commune au 11 et 17 km et sur une ascension du 28 km. Un lot sera décerné au meilleur temps de chaque segment sur le site web Strava. Plus d'informations sur les segments sur le site internet de l'épreuve.